

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 7075**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Domaine : Sciences, Technologies, Santé - Licence professionnelle Automatique et

Informatique Industrielle Spécialité : Systèmes Automatisés et Réseaux Industriels

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Nice Sophia Antipolis	Président de l'université de Nice, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

201 Technologies de commandes des transformations industrielles, 255 Electricite, électronique

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat Le détenteur du titre a vocation à être un cadre opérationnel de terrain qui assure avec autonomie et responsabilité les tâches techniques de sa spécialité. Son travail est le plus souvent réalisé sous la conduite d'un ingénieur dans une grande entreprise, mais il peut être amené à travailler en complète autonomie dans une petite entreprise et ainsi de conduire un projet et manager l'équipe associée.

Compétences ou capacités évaluées

Le détenteur du diplôme est capable de :

- assurer un travail d'assistant ingénieur dans le domaine des systèmes électriques ou électroniques, des systèmes de contrôle-commande ou des systèmes automatisés y compris les réseaux informatiques, réseaux d'automates et réseaux industriels.
- utiliser les logiciels se rapportant aux différents systèmes énumérés et aux outils de conception.
- mettre en oeuvre ou superviser l'installation, la mise en service et le fonctionnement d'équipements et de systèmes électriques, électroniques, automatiques ou automatisés.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Industries électriques et électroniques, appareillages et instrumentation ; Installateurs de systèmes automatisés de tout type.

- Assistant d'ingénieur spécialiste en - Electronique, Electrotechnique
- Systèmes automatisés
- Réseaux industriels
- Créateur d'entreprise

Codes des fiches ROME les plus proches :

H2501 : Encadrement de production de matériel électrique et électronique

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

I1307 : Installation et maintenance télécoms et courants faibles

H1102 : Management et ingénierie d'affaires

I1102 : Management et ingénierie de maintenance industrielle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les composantes de la certification sont les Unités d'Enseignement décrites dans le cadre ci-après.

UE1 (3 ECTS) : Harmonisation (Electronique, Electrotechnique, Automatismes, Informatique Industrielle, Physique)

Maîtriser les connaissances (théoriques et pratiques) de base, nécessaires en électronique, informatique et physique pour aborder les enseignements théoriques

UE2 (10 ECTS) : Formation scientifique

Acquérir des connaissances générales et la méthodologie relative à l'électronique, l'informatique et leurs applications en milieu industriel

UE3 (12 ECTS) : Formation professionnelle

Avoir des compétences professionnelles et technologiques en réseaux industriels

UE4 (12 ECTS) : Disciplines transversales (Communication, Anglais, Conduite de Projets)

Savoir organiser et planifier son travail et celui d'une petite équipe et savoir s'exprimer en français et en anglais à un

niveau de cadre (travail technique, présentation, exposé, rapport)

UE5 (6 ECTS) : Projet

UE6 (17 ECTS) : Stage

Le bénéfice de l'acquisition d'une composante (unité) par la VAE ou par la formation est illimité.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Le jury est composé d'enseignants chercheurs, d'enseignants, de chercheurs ou de personnels qualifiés ayant contribué aux enseignements ou choisis en raison de leur compétence sur proposition des personnels chargés de l'enseignement. Il comprend, pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels du secteur concerné.
En contrat d'apprentissage	X		Idem
Après un parcours de formation continue	X		Idem
En contrat de professionnalisation	X		Idem
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Le jury est composé de 5 membres dont 3 enseignants - chercheurs et 2 professio

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24.11.1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Numéro d'habilitation : 20081659. Habilité par arrêté ministériel en date du 15 juillet 2008 (Contrat 2008/2011)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

www.unice.fr/ove/

Autres sources d'information :

IUT Nice Côte d'Azur : www.iut.unice.fr

Lieu(x) de certification :

Département GEII de IUT Nice Côte d'Azur 06206 Nice Cedex3

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Département GEII de IUT Nice Côte d'Azur 06206 Nice Cedex3

Historique de la certification :